



Gingins, le 10 octobre 2018

CONSEIL COMMUNAL  
1276 GINGINS

## EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 10 octobre 2018

Présidence : Michel Zryd

Conseillers présents : 37

Conseillers absents : 3

Majorité absolue : 19

Dans sa séance du 10 octobre 2018, le Conseil communal de Gingins a pris les décisions suivantes :

### Rénovation de l'Auberge de La Croix-Blanche

Vu le préavis municipal N° 32/2018 et après avoir entendu le rapport de la commission ad hoc, le Conseil communal de Gingins a accepté le préavis tel que présenté par la Municipalité par 32 OUI, 0 NON et 4 abstentions.

Le Conseil communal accorde ainsi à la Municipalité un crédit de CHF 4'500'000.- destiné à réaliser les travaux de rénovation de l'auberge de La Croix-Blanche.

### Arrêté d'imposition 2019<sup>1</sup>

Vu le préavis municipal N° 34/2018 et après avoir entendu le rapport de la commission des finances, le Conseil communal a adopté les taux d'imposition tels que proposés par la Municipalité par 35 OUI, 0 NON et 1 abstention.

Le taux d'imposition de base est ainsi maintenu à son niveau actuel, soit 57%

Prochaine séance du Conseil communal :

**Le mercredi 12 décembre 2018 à 18h30**

Pour extrait conforme :

Le Président :



Michel Zryd



La Secrétaire suppléante :



Tina Hölzel

<sup>1</sup> Décision soumise à référendum dès sa parution dans la FAO

« Le référendum doit être annoncé à la Municipalité, par écrit, dans un délai de 10 jours (art.110 al. 1 LEDP)